

Le Sahel

NUMERO
8032

JEUDI
25 novembre 2010

150 FCFA



● Le Président du CSRD, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, rencontre le Mena National, détenteur de la coupe de l'intégration de l'UEMOA

Félicitations et encouragements aux joueurs pour leur acte patriotique

Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD), Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a rencontré, hier, l'équipe du Mena, notre onze national qui vient, comme on se le rappelle, de remporter la coupe de l'UEMOA suite au tournoi de l'intégration de l'UEMOA qui s'est déroulé du 7 au 14 novembre derniers à Niamey. En recevant solennellement les joueurs de l'équipe nationale, le Chef de l'Etat a indiqué qu'il avait voulu avoir cette rencontre avec les joueurs du Mena dès le lendemain de la victoire. Cependant, a-t-il noté, cette période a coïncidé avec leur départ pour Tripoli où ils sont partis livrer des matchs amicaux. Par cette rencontre, devait souligner le Président du CSRD, il s'agit pour lui de présenter tous ses encouragements et ses félicitations aux joueurs pour cette éclatante victoire. «Vous êtes de dignes fils du pays ; vous êtes le flambeau de notre pays par rapport à cet exploit, car c'est la première fois qu'un pays organise ce tournoi et remporte la coupe», a-t-il dit à l'adresse des joueurs. Pour le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, cette victoire s'inscrit en lettres d'or dans l'histoire du football nigérien, sachant que c'est la première fois que le Niger remporte une coupe aussi prestigieuse que celle-là. «Je vous demande de persévérer dans ce sens et en ce qui concerne les moyens, nous allons faire de notre mieux pour vous mettre dans les conditions », a assuré le Chef de l'Etat. Il a ensuite rappelé aux joueurs qu'en février 2011, le Mena sera au Soudan pour le Championnat d'Afrique des Nations. Aussi, a-t-il conseillé, d'ici là l'on peut s'organiser avec le Ministère de tutelle et la Fédération pour voir dans quelle mesure l'on doit agir pour pousser, une fois de plus le Niger, toujours plus loin dans les grandes rencontres footballistiques. «J'ai vraiment beaucoup d'espoir en vous regardant parce que vous êtes tous jeunes et que la jeunesse, c'est l'avenir du pays. Aussi, je vous encourage, je vous soutiens, avec l'ensemble des membres du CSRD, du gouvernement et du peuple nigérien. Nous vous demandons de persévérer davantage et à avancer encore sur la voie du patriotisme», a conclu le Chef de l'Etat. Ce fut l'occasion pour le Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, de remettre une enveloppe de dix (10) millions de F CFA en guise de cadeaux aux joueurs du Mena pour avoir beaucoup honoré notre pays.

Auparavant, la ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture, Mme Takoubakoye Aminata Boureima, assurant l'intérim de son homologue de la Jeunesse et des Sport, a rappelé que le Président du CSRD, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, par rapport à ce tournoi, leur a assigné deux objectifs : le premier était de réussir l'organisation du tournoi et le second de garder, pour une première fois, la coupe au niveau du pays organisateur. «Aujourd'hui, ces deux objectifs sont atteints grâce à l'engagement du Président du CSRD lui-même, de toute l'équipe d'encadrement, ainsi que des joueurs qui n'ont ménagé aucun effort pour s'investir fortement dans la réalisation de la victoire afin de donner toute cette immense joie à la jeunesse nigérienne, voire au peuple nigérien tout entier », a précisé la ministre. Elle a ensuite adressé ses remerciements à tous les acteurs ayant contribué à cette victoire qui, a-t-elle dit, n'est qu'un premier pas. «Nous espérons que cette victoire va ouvrir la porte à d'autres victoires par exemple pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Elle a de ce fait estimé que la voie est ainsi ouverte pour une professionnalisation de nos joueurs afin que les meilleures portes leurs soient ouvertes à l'avenir pour qu'ils puissent vivre de leur métier et se départir aussi de l'amateurisme pour certains. « Nous voudrions, si le Chef de l'Etat le veuille bien, que la Coupe puisse rester aussi à la Présidence pendant quelques temps, pour la visibilité, pour la mémoire de tout le peuple nigérien, afin de démontrer que nous sommes capables et que le Niger fait partie des pays qui gagnent ».

Pour sa part, le président de la Fédération Nigérienne de Football (FENIFOOT), le Colonel Djibril Hima Hamidou dit Pelé, a profité de cette opportunité pour remercier le ministre de la Jeunesse et des Sports pour son implication et surtout pour rendre hommage à Mme la ministre de la Communication, tutrice du Mena, pour son engagement et sa disponibilité tout au long du tournoi. « Cette image positive du Mena est la résultante de plusieurs forces qui, dans un élan de sursaut patriotique, ont permis au football



Elh Idrissa Hamani/ONEP

Photo de famille peu après la présentation du trophée au Chef de l'Etat, hier

nigérien de connaître, depuis quelques temps, des succès retentissants », a souligné le Colonel Pelé. Quant au chef de la délégation de l'équipe nigérienne, M. Mohamane Yahaya, il a brossé le tableau du parcours de son équipe durant tout le tournoi de l'intégration de l'UEMOA. Imaginez la grande joie du Capitaine de l'équipe Mena, M. Laouali Idrissa, qui n'a pas caché ses sentiments. « C'est un grand honneur pour nous d'être à la Présidence après avoir remporté la coupe du grand tournoi de l'UEMOA. Cela fait trois ans déjà que nous courrons derrière cette coupe et, Dieu merci, par les efforts conjugués du Ministère et de la Fédération, nous sommes parvenus aujourd'hui à réaliser ce rêve. Nous voudrions avoir plus de soutien de la part des autorités pour qu'il y ait une bonne préparation de l'équipe pour les tournois à venir et il faut que les moyens suivent », a-t-il conclu.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du Président du CSRD, Chef de l'Etat, M. Mahamane Ousmane, et du Chef d'Etat Major Particulier du Président du CSRD, le Général Moussa Hamadou Gros, ainsi que des responsables de la FENIFOOT.

● Zeinabou Gaoh

● Référendum constitutionnel du 31 octobre 2010

Validation et proclamation, hier, des résultats définitifs par le Conseil Constitutionnel

PP-2-3

Programme de la cérémonie de promulgation de la Constitution de la 7^{ème} République

Jeudi 25 novembre 2010

Palais de la Présidence

16 H00- 17 H 00 : Arrivée des Représentants de la Société Civile, des partis politiques, des grands témoins, des membres du bureau de la CENI et du corps diplomatique.

17 H0- 17 H 10 : Arrivée des membres du gouvernement et des présidents des Institutions de la Transition

17 H 10- 17 H 15 : Arrivée des membres du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie

17 H 20 : Arrivée du Premier ministre

17 H 30 : Arrivée du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat

Début de la Cérémonie

- Mot introductif du Maître de cérémonie

- Remise du projet de décret de promulgation au Chef de l'Etat par la Secrétaire générale du gouvernement

- Acte de promulgation

- Exécution de l'Hymne National

- Félicitations adressées au Chef de l'Etat par les personnalités présentes dans l'ordre de préséance protocolaire

Fin de cérémonie.

-Commune rurale de Bouné
Bureaux de vote n° 48 (Gamdou 2), n° 49 (Komi Zabéoua), n° 50 (Damori) et n° 61 (Barmari) ;
-Commune urbaine de Gouré
Bureaux de vote n° 77 (Moustaphari I), n°43 (Guidio) et n° 19 (Djalori) ;
-Commune rurale de Tesker
Bureau de vote n° 8 (Karagou Mangatan) ;

Département de Kantché

-Commune rurale de Kancthé Bureau de vote n°42 (Tsamia) ;

Département de Magaria

- Commune rurale de Bandé
Bureau de vote n° 95 (Rawayou Saboua) ;
-Commune rurale de Dantchiao
Bureaux de vote n° 64 (Rouwan Sarki), n°79 (Zamaou), n° 13 (Dan Jirgui), n° 11 (Dan Dada), n°81 (Zangon Gaja) et n° 6 (Ban Gaya 2) ;
-Commune rurale de Dogo-Dogo Bureau de vote n°5 (Basté) ;
-Commune rurale de Gouchi
Bureaux de vote n° 25 (Midikrom) et n°62 (Chéma) ;
-Commune urbaine de Magaria
Bureaux de vote n° 123 (Zazari) et n° 50 (Sawaya) ;
-Commune rurale de Mallawa Bureau de vote n°11 (Bandaro) ;
-Commune rurale de Sassoumbroum Bureau de vote n° 2 (Sassoumbroum CEG) ;

Département de Mirriah

-Commune rurale de Albarkaram
Bureaux de vote n° 28 (Guina Yaou) et n° 31 (Kakissara) ;

-Commune rurale de Damagaram Takaya
Bureaux de vote n° 17 (Guinouwa Adam) et n° 31 (Kandine Karguiné) ;
-Commune rurale de Gaffati Bureau de vote n° 42 (Kirchia 2) ;
-Commune rurale de Kolléram
Bureaux de vote n° 01 (Koleram 1-1) et n° 02 (Koleram I-2) ;
-Commune urbaine de Mirriah
Bureaux de vote n°67 (Zongon Maza Wajé), n° 93 (Dan Doukou 2) et n° 94 (Dan Doukou 3) ;
-Commune rurale de Moa
Bureau de vote n° 30 (Agadassaoua) ;
-Commune Urbaine de Zinder I
Bureau de vote n° 40 (Ecole Sabon Gari III-2) ;
-Commune Urbaine de Zinder II Bureau de vote n° 56 (Sadakaram 1) ;
-Commune Urbaine de Zinder III
Bureaux de vote n°2 (Musée), n°16 (Melladouaram) et n° 39 (CES Zango) ;

Département de Tanout

-Commune rurale de Olléléwa
Bureau de vote n° 37 (Magaria Dan Goré 1) ;
-Commune urbaine de Tanout
Bureaux de vote n° 83 (Sodji Waski) et n° 160 (Dan Yari)
-Commune rurale de Tarka
Bureau de vote n° 63 (Oubandawaki) ;

VIII - COMMUNAUTE URBAINE DE NIAMEY

NIAMEY COMMUNE I

Bureaux de vote n°20 (Koira Kano7), n°54 (Goudel 1), n°79 (Bobiel 4), n°133 (Yantala haut), n°36 (Yantala Recasement 7), n°99 (Tondibiah2), n°110 (Tondikoirey 3), n°112 (Gorou Banda),

n°118 (Plateau 4), 122 (Yantala bas 14), n°127 (Yantala bas 19), n° 24 (Yantala Ryad 3), n° 132 (Riyad 11), n° 62 (Goudel 9) et n° 144 (Koubia 3)
NIAMEY COMMUNE II
Bureaux de vote n° 80 (Deizébon), n° 165 (Deizébon), n° 91 (Dan Zama Koira), n° 133 (Dar Es-Salam), n° 57 (Gorou Béri), n° 150 (Banifandou1), n° 37 (Lazaret), n°54 (Maourey 1) et n° 178 (Ecole ADRA Dar Es-Salam) ;

NIAMEY COMMUNE III

Bureaux de vote n° 96 (Kalley Est 2), n°57 (Cité Caisse), n° 104 (Médina), n° 117 (Médina 3), n° 64 (Poudrière 3), n°07 (Banifandou 2), n° 49 (Boukoki 4) et n° 33 (Terminus) ;

NIAMEY COMMUNE IV

Bureaux de vote n° 72 (CEG 20), n° 110 (Aéroport1), n° 111 (Ecole Aéroport), n° 112 (Ecole Aéroport), n° 09 (Kouado 1), n° 21 (Kouado 2), n° 33 (Talladjé 3), n°40 (Garbado), n° 60 (Wadata 2) et n° 104 (Ecole Sahel 7) ;
• Valide et proclame les résultats définitifs ci-dessous du référendum du 31 octobre 2010 sur le projet de Constitution :

Nombre de bureaux de vote	20.783
Nombre de bureaux dont les résultats sont parvenus	20.737
Nombre d'inscrits	6.720.335
Nombre de votants	3.399.547
Nombre de votants sur listes additives	96.805
Nombre total de votants	3.496.352
Bulletins blancs ou nuls	74.202
Suffrages exprimés valables	3.442.150
Taux de participation	52,02%

Taux d'abstention 47,98%
Nombre de bulletins « OUI » 3.086.473
Pourcentage des « OUI » par rapport aux suffrages exprimés valables 90,19 %
Nombre de bulletins « NON » 335.677
Pourcentage des « NON » par rapport aux suffrages exprimés valables 9,81 %

• Déclare adopté ledit projet de Constitution ;
• Ordonne la notification du présent arrêt au Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante et sa publication au Journal Officiel de la République du Niger ;
Ainsi fait, jugé et prononcé par le Conseil Constitutionnel de Transition les jour, mois et an que dessus ;
Où siégeaient Madame SALIFOU Fatimata BAZEYE, président, Monsieur Abdourahmane SOLY, vice-président, Mme ABDOULAYE DIORI Kadidiatou LY, Messieurs Karimou HAMANI, Abdou DAN GALADIMA, Hassimou OUMAROU, Oumarou NAREY, conseillers, en présence de maître MOUSSA Issaka, greffier en Chef.
Ont signé : le président et le greffier en chef.

Précisions : les différentes annulations ci-dessus évoquées sont dues au non respect des dispositions du code électoral relatives notamment à la composition du bureau de vote (la plupart des bureaux concernés avait fonctionné avec deux membres du bureau ou même un seul), la clarté dans la transcription des résultats et la signature des procès-verbaux par tous les membres du bureau et les délégués des partis politiques. Des erreurs de calcul ou d'appréciation lors de la centralisation des résultats par la CENI ont également été corrigées.

● Hadj 2010
Arrivée, hier à Niamey, du 1^{er} vol retour avec 450 pèlerins

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, Dr Ousmane Cissé, celui du Transport, du Tourisme et de l'Artisanat, le Colonel Ahmed Mohamed et le Directeur général de la société Sahel Air lines, M. Aziz Larabou ont accueilli hier matin, à l'Aéroport international Diori Hamani de Niamey, le premier vol de pèlerins nigériens revenus de l'Arabie Saoudite où ils ont effectué le Hadj 2010.

Il était 7h45 mn heure locale quand l'avion de la compagnie saoudienne Al Wafeer a atterri à l'Aéroport international Diori Hamani de Niamey avec, à son bord, 450 passagers qui ont accompli le 5^{ème} pilier de l'Islam qu'est le hadj en terre sainte de l'Islam. Le ministre en charge de l'Intérieur, Dr Ousmane Cissé

s'est dit satisfait de voir nos pèlerins regagnés le pays avec le sourire aux lèvres et cela n'a été possible, selon lui, que grâce au concours de tous les partenaires avec en tête le Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, et le gouvernement de la transition. Il a aussi félicité les pèlerins pour avoir effectué le hadj et regagner leurs familles respectives sain et sauf. Il a enfin rassuré que toutes les dispositions sont prises pour que les pèlerins



Ado Youssouf/ONEP

Le ministre de l'Intérieur et celui du Transport, à bord de l'avion pour saluer les pèlerins à leur arrivée
restants soient acheminés au pays dans les prochains jours. Quant aux pèlerins, ils n'ont pas caché leur satisfaction par rapport aux conditions dans lesquelles le hadj s'est déroulé cette année.

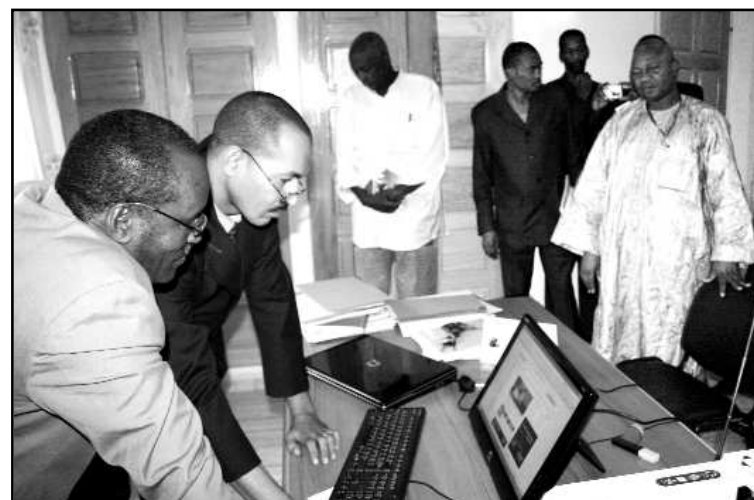
Laouali Souleymane

● Visite du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage au Projet de Développement des Exportations des Marchés Agro-Sylvo-Pastorales (PRODEX)

Des échanges pour améliorer les performances du programme

Poursuivant sa série de visites au niveau des projets et programmes du secteur de l'Agriculture et de l'Elevage, le ministre Malick Sadelher s'est rendu, hier matin, dans les locaux du Projet de Développement des Exportations des Marchés Agro-Sylvo Pastorales (PRODEX). Sur place, il a présidé une réunion avec l'ensemble des responsables du projet, avant de visiter les locaux du PRODEX pour s'enquérir des conditions de travail des agents.

Dans les propos introductifs qu'il a tenus au cours de la rencontre avec les responsables du projet, le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a indiqué que l'objet de sa visite est de faire le point des activités menées par le PRODEX ; notamment ses réalisations, ses prévisions, et les difficultés qu'il rencontre. « Nous avons voulu venir rencontrer directement les cadres et les agents qui font véritablement le travail. Je vais vous donner la parole l'un après l'autre pour que vous nous dites dans votre domaine spécifique ce que vous faites, les difficultés que vous rencontrez et comment vous pouvez les améliorer. Le gros du travail vous revient car c'est à vous qu'incombe la lourde responsabilité de conduire les actions du projet ; et d'aller vers les populations pour leur donner l'information et l'encadrement nécessaire » a ajouté M. Malick Sadelher. Dans l'exposé qu'il a présenté à cette occasion, le Coordonnateur national du PRODEX, M. Bola Moussa, a axé son intervention sur trois points qui sont : la fiche signalétique du projet, l'état de mise en œuvre du programme de travail du projet, et les différentes perspectives fixées avant la fin de l'année en cours. M. Bola Moussa a souligné



Housseini Garba/ONEP

La délégation ministérielle recevant des explications, dans un bureau
que, le PRODEX est un programme en cours d'installation. Selon lui, l'accord de financement du programme a été signé en avril 2009 et la mise en vigueur est intervenue neuf mois plus tard. Le financement global du projet est d'environ 43,5 millions de dollars soit 21 milliards 625 millions de FCFA, dont 40 millions de dollars (20 milliards FCFA) de crédit IDA, et les autres coûts pris en charge par les bénéficiaires. « L'objectif de développement du projet

est d'accroître la valeur de certains produits commercialisés par les producteurs qui seront soutenus par les interventions du projet. Le projet intervient dans les filières de l'oignon, du niébé, du bétail, de la viande, des cuirs et peaux, du sésame, du souchet, de la gomme arabique et dans les filières émergentes», a indiqué le Coordonnateur national du PRODEX. Il a ajouté que cette première année d'activité du projet a été consacrée essentiellement à la mise en place de l'équipe de coordination du projet, à l'acquisition du matériel de travail et à la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités. Il devait conclure en soulignant qu'actuellement le projet est présent sur l'ensemble du territoire national et il est opérationnel. Plusieurs responsables du projet devaient par la suite intervenir pour exposer au ministre les activités de leurs secteurs et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. A l'issue de la réunion, M. Malick Sadelher leur a prodigué des conseils pratiques pouvant leur permettre d'aplanir certaines difficultés, et d'améliorer leur travail. Le ministre a enfin visité tous les bureaux du PRODEX.

● **Oumarou Moussa**

● **Cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} édition de la fête de la science**

Valorisation et connaissance des chercheurs et de leurs travaux au Niger

Le ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Mahamane Laouali Dan Dah, a présidé, hier à l'Ecole des Mines et de la Géologie (EMIG), la cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} édition de la fête de la science organisée par son ministère et l'Ambassade de France au Niger. L'objectif est de mieux faire connaître les chercheurs et leurs travaux aux populations, les filières scientifiques, les institutions de formation et de recherche et enfin de sensibiliser les jeunes aux questions scientifiques en leur donnant le goût des études scientifiques. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, de l'ambassadeur de France au Niger, SEM. Alain Holveille, des représentants du corps diplomatique, des responsables des institutions nationales, régionales et internationales de recherche au Niger, des enseignants et chercheurs, du Directeur général de l'EMIG et de plusieurs invités.



Kader Amadou/ONEP

Des officiels recevant des explications sur les avancées de la science au Niger

La recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée est l'un des moteurs du développement humain. Elle aide à mieux comprendre le monde complexe. Elle participe aussi à l'enrichissement de la connaissance. Faire connaître la recherche permettra de susciter des vocations chez des jeunes. C'est pourquoi, après le succès rencontré par la première édition de la fête de la science au Niger, les organisateurs ont jugé utile de la poursuivre. L'objectif est de rapprocher les chercheurs des citoyens et en particulier, sensibiliser les jeunes aux questions scientifiques. Le ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Mahamane Laouali

Dan Dah, a, dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion indiqué qu'au nombre des défis que l'Afrique en général, et le Niger en particulier, doit relever au cours des décennies à venir sont nombreux. Il a, entre autres cité, la sécurité alimentaire et énergétique, les soins de santé, la dégradation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques, la création de richesses dans un contexte de développement durable etc. Selon lui, pour apporter à toutes ces questions complexes des réponses ciblées, il est impératif de disposer d'une masse critique de compétences scientifiques et techniques capables d'alerter les consciences nationales, mais aussi de produire des résultats concrets. Vu tous ces aspects, les

plus hautes autorités du Niger ont marqué leur ferme engagement à promouvoir la recherche scientifique et l'innovation technologique et répondre progressivement aux défis susmentionnés. M. Mahamane Laouali Dan Dah a ensuite expliqué les objectifs de la fête de la science qui, selon lui, popularise la recherche et la science au Niger tout en favorisant les échanges entre le monde des sciences et les citoyens en particulier les jeunes. « Elle facilite des rencontres autour des métiers de la recherche et du développement afin de susciter chez les jeunes générations des vocations. Et renforce l'interdisciplinarité et une plus grande synergie entre les chercheurs et les scien-

tifiques » a-t-il ajouté. C'est pourquoi, le ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Mahamane Laouali Dan Dah, a au nom du gouvernement remercié et félicité l'Ambassade de France au Niger pour l'heureuse initiative d'organiser ce forum. Quant à l'ambassadeur de France au Niger, SEM Alain Holveille, il a affirmé que le choix des quatre thèmes n'est pas un hasard. Ils reflètent les préoccupations nigériennes, et renvoient à des questions de société. « Cette Fête peut être l'occasion non seulement de mesurer les évolutions scientifiques concernant ces domaines, mais aussi de susciter des débats, et de sensibiliser les

décideurs à ces questions », a-t-il affirmé. SEM Alain Holveille a ensuite salué l'EMIG, l'Université Abdou Moumouni, les IUT, l'INRAN, l'ICRSAT, le Centre régional AGHYMET, l'ACMAD, le CERMES, le LASDEL, le Centre national de l'énergie solaire (CNES), le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), l'IRD... Mais aussi le Lycée La Fontaine, qui organise cette année encore le concours inter-lycées : « La clé des sciences », le CCFN qui accueille une partie des manifestations et l'UNICEF qui organise, avec le CCFN, la grande soirée de clôture de samedi. Il a en outre constaté la multiplication des partenaires appuyant la Fête de la science à savoir NIGER LAIT, AREVA, la SONIDEP, la STA, GAMMA Informatique, SAHEL COM, et également le journal « Le Scientifique », partenaire habituel de cette manifestation dont le numéro spécial est annexé au dernier « Sahel Dimanche ». Il a indiqué que la présence française dans le domaine de la recherche est importante au Niger, mais souvent méconnue. « Je suis heureux que cet événement permette aussi de mettre en valeur les partenariats, souvent anciens, qui existent entre le Niger et la France dans le domaine de la recherche ». Enfin il a souhaité que la 2^{ème} édition de la Fête soit un succès!

Seini Seydou Zakaria

● **6^{ème} Congrès ordinaire du Syndicat National des Travailleurs des hôtels, bars, restaurants et assimilés du Niger (Synthobra)**

“Le travailleur de l'hôtellerie. Restauration face à la gestion des risques professionnels”, thème du congrès

Le Secrétaire général adjoint du Ministère des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat, M. Boubacar Ibrahim, représentant le ministre a présidé, hier dans la salle de conférence du Grand Hôtel de Niamey, la cérémonie d'ouverture des travaux du 6^{ème} Congrès du Synthobra. C'était en présence du secrétaire général adjoint de l'USTN, M. Amadou Harouna Maïga, des secrétaires généraux des Syndicats affiliés à l'USTN et de plusieurs autres militants et invités.

Intervenant à cette occasion, le représentant du ministre a indiqué que ce congrès vient orienter assurément la lutte syndicale dans le sens de l'éveil de conscience de tous les acteurs intervenant dans le secteur du tourisme. C'est pourquoi, il a invité les participants à analyser avec la plus grande lucidité et objectivité tous les contours de ce thème afin d'en dégager les axes prioritaires de relance du secteur dans le contexte actuel. M. Boubacar Ibrahim a en outre indiqué que, le secteur du tourisme et de l'hôtellerie est un secteur porteur en raison notamment de son impact direct et indirect sur l'économie nationale. Selon lui, ce sens est intimement lié aux autres secteurs et il demeure une voie sûre de réduction de la pauvreté dans notre pays. Aussi le représentant du ministre a dit que les nouvelles autorités ne ménageront aucun effort pour appuyer toute initiative, concourant à la relance des activités du secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Pour le Secrétaire général du synthobra, le camarade Mamadou Ali les établissements hôteliers contribuent de nos jours, de manière significative, à la création d'emplois et au rehaussement de l'apport de l'assiette fiscale à l'économie de notre pays. En effet, a-t-il ajouté, compte tenu des multiples activités menées dans lesdits établissements,

travailleuses et travailleurs sont constamment exposés à tous les risques, ce qui entraîne des accidents et maladies souvent très graves. Face à cette situation, a dit le Secrétaire général du Synthobra, des

efforts de prévention doivent être dirigés vers ce secteur un peu délaissé dans nos pays en voie de développement. C'est pourquoi, il a invité les décideurs à entreprendre des actions tendant à maîtriser les risques et à assainir les milieux de ce travail. Il a également tenu à rappeler que, l'objectif général de la politique de sécurité et de santé au travail est de garantir la santé et d'assurer la sécurité des travailleurs à travers la prévention des risques professionnels.

Quant au secrétaire général adjoint de l'USTN, M. Amadou Harouna Maïga, il a indiqué que le travailleur du secteur de l'hôtellerie, restauration, est confronté sinon exposé au quotidien à des risques multiples et variés. Aussi, il estime qu'il appartient aux uns et aux autres de mener des réflexions pour évaluer et anticiper sur les risques en hôtellerie, restauration, car il existe de nouveaux outils pour ce secteur. Aussi, il y a lieu de passer d'une culture de gestion permanente des risques

professionnels à une culture de prévention des risques seule gage à même de minimiser les risques sur les lieux du travail. Pour M. Amadou Harouna Maïga, le congrès est un cadre pour faire le bilan du mandat à terme, revoir les textes fondamentaux, d'élire un nouveau bureau et faire des projections. Il est aussi un cadre de retrouvailles, et d'échanges entre camarades venus de divers coins du Niger, a-t-il conclu.

● **Dubois Touraoua**

● **Journée africaine de la statistique à Zinder**

Mise en évidence du rôle crucial des statistiques dans la vie économique et sociale

C'est dans une salle de réunion archicomble du gouvernement que s'est tenue, mardi dernier, une conférence dans le cadre de la journée africaine de la statistique et dont le thème est : « les avancées de la statistique au Niger ». C'est le Gouverneur de la région de Zinder, le Colonel Mohamadou Barazé, qui a présidé la cérémonie d'ouverture en présence de ses proches collaborateurs.

Dans le discours qu'il a prononcé à cet effet, il a rappelé que la date du 18 novembre (date de la Journée africaine de la statistique), a été adoptée en mai 1990 par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) lors de la conférence des ministres africains chargés de la planification économique et du développement pour être célébrée chaque année. L'objectif visé est « d'augmenter la conscience publique sur le rôle crucial que les statistiques jouent dans tous les aspects de la vie économique et sociale » de nos pays et du continent. Pour cette année le

thème retenu est : « célébrer les nombreux accomplissements en matière statistique ». Le Colonel Mohamadou Barazé a situé l'importance des données statistiques notamment à travers les multiples changements nécessaires à la conduite des actions de développement dans nos pays, ce qui leur confère une place prépondérante dans la perspective d'être en phase avec les Objectifs du millénaire pour le développement. A cet effet, a souligné le Gouverneur de la région de Zinder, le Niger a adopté un document cadre stratégique de réduction de la pauvreté (SRP) en 2002, qui définit les grandes

orientations en faveur du développement national. Parlant de la journée proprement dite, il a relevé que les statistiques permettent aux acteurs de développement de connaître la situation du moment, de fixer des objectifs et des cibles à atteindre et d'évaluer les résultats des actions mises en œuvre à cet égard. C'est pourquoi, a-t-il souligné, dès 2004, le Niger s'est engagé dans la réforme de son système statistique national en redynamisant le Conseil national de la statistique, en créant l'Institut National de la Statistique et des directions des statistiques dans les différents ministères sectoriels. Le discours d'ouverture a été suivi d'une conférence débat sur les « avancées de la statistique au Niger » présentée par Oumara Harouna de la direction régionale de l'aménagement du territoire. Celui-ci a, dans le sujet introductif, expliqué pourquoi une journée africaine de la statistique, avant de revenir sur

quelques concepts et définitions. Ainsi, on apprend que la statistique, est une science, une méthode d'analyse numérique des grands ensembles constitués par une masse considérable d'informations ; elle est aussi une méthode scientifique qui s'appuie sur un système d'informations en collectant, traitant, analysant et diffusant l'information statistique ; elle est également une discipline où la méthode qui utilise les données pour aider dans la formulation des politiques et stratégies de développement économique et social. Quant aux statistiques (au pluriel), elles sont les produits de la méthode statistique. Le conférencier s'est également étendu sur le contexte national, les réformes engagées, les principaux résultats et les enjeux et défis.

● **Abdou Saïdou ONEP Zinder -Diffa**

Réalisations de la CNPC dans la zone d'Agadem

Des actions appréciables pour améliorer les conditions de vie des populations

L'avenir se profile sous de meilleurs auspices pour le Niger. En effet avec la signature du contrat avec la CNPC, de nombreux travaux sont actuellement en cours d'exécution dans le nord-est du pays, et particulièrement sur le site pétrolier d'Agadem. Le contrat prévoit la construction d'une raffinerie ; travaux actuellement en cours à Zinder ; et d'un oléoduc d'une longueur de près de 2000 km pour rallier Cotonou, au Bénin. La société chinoise va produire 20 000 barils de pétrole par jour, pour une consommation du Niger qui est de l'ordre de 7 000 barils par jour. Au plan social, la société chinoise multiplie également ses réalisations qui visent le bien-être des populations de la zone.



La construction de la CPF progresse de manière surprenante

Selon les estimations des spécialistes du secteur des mines, à l'horizon 2014, les réserves seront multipliées par deux pour se situer à plus de 650 millions de barils. Les prospections entreprises dans le bloc d'Agadem ont permis par ailleurs de découvrir une réserve de 10 milliards de m3 de gaz. Ce sont là autant de potentialités dont regorge notre pays. Déjà, un bonus de 300 millions USD a été versé au gouvernement du Niger en 2008 par la société chinoise CNPC. Dans l'exécution de son contrat, cette société a procédé à un recrutement d'environ 5.400 employés en deux années d'activité, avec un taux de nigérisation de 78%. D'ailleurs, les ressortissants de la région de Diffa, qui abritent ces gros investissements, sont toujours prioritaires dans les recrutements qui s'opèrent. L'impact économique de ces grands chantiers dans cette région est réel. En effet, l'approvisionnement en produits

vivriers de ces milliers de travailleurs, se fait à partir de Diffa et de ses contrées voisines. Il en est de même pour l'approvisionnement en viande, qui se fait chez les éleveurs et autres populations vivant à Agadem. Pour montrer l'impact économique de cette présence de la CNPC à Agadem, le mouton qui se vendait au début du projet à 10 000 FCFA est aujourd'hui acheté à 40 000 FCFA par la société chinoise, et ses sous-traitants, et cela pour permettre à la population locale de profiter de ses revenus et de renouveler son cheptel. En outre il est prévu que 15% des recettes pétrolières seront destinés au budget des communes de la région concernée pour le financement du développement local. Pour désenclaver la zone d'Agadem, la CNPC a construit un aéroport dont la piste a une dimension de 2200mx40m. Le coût de cette grande réalisation est chiffré à plusieurs centaines de millions de nos francs. C'est



La lutte contre la désertification par la plantation d'arbres et les cultures en plein désert

un aéroport qui désenclave toute la zone avec 5 à 6 vols par semaine. En outre, la CNPC utilise les services des transporteurs de la région de Diffa pour divers services. En matière de lutte contre la désertification, la CNPC a procédé à des plantations d'arbres, et à des cultures en milieu désertique. La première préoccupation de la CNPC est la Sécurité et la Protection de l'Environnement. A ce propos, il faut noter que la CNPC a reçu le certificat de conformité environnementale le 4 septembre 2009 et qu'un nombre important de militaires sont dans les champs pétrolifères pour la protection des opérations de protection de l'environnement par des pratiques standard. Dans le cadre de l'hy-

draulique, elle a réalisé une centaine de points d'eau, qui ont beaucoup contribué à soulager les difficultés d'approvisionnement en eau des hommes, et d'abreuvement du cheptel. Ce sont là autant d'actions positives qui témoignent de l'intérêt qu'accorde la CNPC pour les populations et leur milieu naturel de la région de Diffa. Notons enfin, pour se réjouir, que du 18 décembre 2008 au 31 juillet 2010, 42 puits pétroliers ont été réalisés par la CNPC. Le programme de 2010 prévoit la réalisation de 37 puits pétroliers en un (1) an. Cela constitue incontestablement une prouesse qu'il faut saluer.

● Oumarou Moussa



Un Aéroport (2200mx40m) se chiffrant à plusieurs centaines de millions de nos francs a été réalisé dans ce désert pour désenclaver la zone avec 5 à 6 vols par semaine

Agadem/CNPC

Environ 5400 employés en deux années d'activité avec un taux de nigérisation de 78 pourcent. 15 pourcent des recettes pétrolières seront versées pour le budget des communes de la région concernée pour le financement du développement local.



Les travaux géophysiques



Une centaine de points d'eau ont été réalisés



Des grands travaux pour un avenir radieux des populations

Atelier régional du PNUD sur le thème : "Médias et Elections" en Afrique de l'Ouest et du Centre Établir une plate-forme d'échange pour un processus électoral apaisé dans la région

Le Bureau régional Afrique de l'Ouest du Programme des Nations Unies a organisé, en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), les 22 et 23 novembre dernier à Dakar au Sénégal, un atelier régional de renforcement des capacités des journalistes et des représentants des CENI et ou CENA en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cet atelier s'est tenu au Palais des congrès de l'hôtel Le Méridien Président. Il a regroupé journalistes, représentants des CENI et CENA ainsi que les chargés de communication du PNUD en provenance de 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agit à travers ce forum de renforcer les capacités des médias à assurer une couverture saine des élections d'une part et d'autre part, de créer une synergie entre les différents acteurs en vue d'accompagner les processus électoraux en Afrique. Il s'agit en somme de créer les conditions favorables à des élections apaisées.

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont engagés en cette fin d'année dans un processus électoral. On peut citer entre autres la Guinée, le Niger, le Sénégal, la Centrafrique, le Tchad, la RDC, la Côte d'Ivoire, etc. Dans l'introduction à l'atelier, la conseillère régionale du PNUD, Mme Maimouna Mills, a exprimé toute l'appréciation du PNUD de pouvoir rassembler tous ces acteurs majeurs du processus électoral. Pour la directrice adjointe par intérim

du centre régional (CRD-PNUD), cet atelier s'inscrit dans la logique de l'une des missions assignées au PNUD par l'Assemblée générale des Nations Unies à savoir l'accompagnement du processus électoral. Cet accompagnement se décline selon Mme Metsi Makheta par des appuis divers notamment l'acquisition des équipements et matériel électoraux, le renforcement des capacités des différents acteurs (médias, partis politiques, commissions électorales, société civile, etc.), la

mobilisation des fonds. Le PNUD met l'accent sur le partenariat tant au plan interne qu'avec les partenaires techniques et financiers. La directrice adjointe par intérim du CRD devait par la suite, évoquer les principaux objectifs que le PNUD poursuit dans l'accompagnement des processus électoraux. Il s'agit notamment de l'engagement des différents acteurs du processus, la promotion de la participation des femmes au processus électoral, la promotion de la culture démocratique et du civisme, la prévention et la gestion des conflits électoraux. Cet atelier, dira Mme Metsi Makheta vise à établir une plate forme d'échange entre les acteurs en vue d'avoir des élections apaisées. Après cette cérémonie d'ouverture, les travaux se sont poursuivis avec plusieurs communications sur des thèmes aussi variés qu'enrichissants que, "la communication institutionnelle et la stratégie de la CENI/CENA de prévention des conflits", "Elections et médias en Afrique : réalisations, défis et opportunités", "le rôle des médias dans la promotion d'élections crédibles", "société civile et gestion des conflits pendant les élections", "les principes fondamentaux du reportage respectant les règles d'éthique durant les élections", "la lib-

erté d'expression et l'accès à l'information comme condition pour des élections crédibles", "élections, Médias et genre", etc. Et pour ce faire, le PNUD a mobilisé experts, personnes ressources, universitaires etc. pour animer les débats. Le CRD a été appuyé dans cette optique par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) dont les représentants sont venus d'Addis Abeba. En plus des communications faites par les experts, des études de cas ont été présentées par certains partenaires en vue de faciliter un partage d'expériences entre pays. Il ressort des différents exposés que les médias, la société civile et les CENA/CENI sont des alliés naturels dans la promotion d'élections apaisées en Afrique. Cet atelier a permis à travers des travaux de groupe entre représentants des commissions électorales et ceux des médias, d'identifier les difficultés rencontrées dans les relations entre ces acteurs. Des pistes de solutions ont aussi été dégagées en vue d'améliorer ce partenariat. De leur côté, les chargés de communication du PNUD ont réfléchi sur les voies et moyens par lesquels leur institution peut améliorer ses appuis aux médias et aux commissions électorales. Un engagement dit de Dakar et plusieurs recommandations ont été formulés par les participants en vue d'un accompagnement efficace des processus électoraux.

● **Siradji Sanda,**
envoyé spécial

Remise du prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique dans l'UEMOA, 2^{ème} édition

Deux chercheurs sénégalais lauréats

Le directeur national de la BCEAO, M. Mahamadou Gado, entouré de ses proches collaborateurs ont suivi, hier en direct à partir des locaux de la BCEAO, la cérémonie officielle de proclamation des résultats et de remise de prix aux lauréats de la deuxième édition du prix Abdoulaye Fadiga au siège de la BCEAO à Dakar. Cette seconde édition du prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique dont la remise du prix a été faite par le Gouverneur de la BCEAO, s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement Supérieur du Sénégal et de plusieurs chercheurs relevant de la zone UEMOA.

Intervenant en premier lieu, le directeur de la recherche et de la statistique, M. Sogué Diarissou a rappelé que, cette 2^{ème} édition du prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique a été officiellement lancée le 9 juin 2009 à l'Université de Lomé, suivie d'une tournée de sensibilisation dans les Universités des pays de l'Union. Une campagne de vulgarisation a été ensuite menée, par voie de presse, mais aussi à travers des courriers adressés à plusieurs structures académiques ou scientifiques abritant des chercheurs ressortissants des pays membres de l'union, a-t-il précisé. Le deuxième intervenant en la personne de M. Aké N'gbo, membre du comité de lecture a indiqué qu'ils se sont réunis le 6 septembre 2010

au siège de la BCEAO à Dakar, à l'effet de délibérer sur les quatre articles retenus pour être soumis à leur lecture. Parmi ces articles, deux ont été finalement retenus pour soumission au jury. En effet, les travaux du comité de lecture ont été faits dans l'anonymat total, a-t-il expliqué. Il a aussi ajouté que cette 2^{ème} édition du prix Abdoulaye Fadiga revêt un cachet particulier avant d'indiquer que ce n'est pas facile de juger et d'évaluer en matière de recherche scientifique. En s'adressant au Gouverneur de la BCEAO, M. Aké N'gbo a affirmé "qu'en instaurant ce prix, vous avez fait œuvre utile, car il y a bien sûr une corrélation entre la recherche et le développement". En outre, il a tenu un langage de sagesse à l'endroit des chercheurs

engagés dans cette dynamique. « La victoire est aussi mystérieuse que la défaite. Il n'y a point de maître, il n'y a pas apprenti », a-t-il indiqué. En procédant à la proclamation des résultats du prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique, M. Ambroise Koné, président du jury a de prime abord précisé que, le comité a examiné les deux articles retenus sur la base d'un critère scientifique. Les lauréats qui ont gagné ce prix sont respectivement Mahamadou Sarre et M. N'Diaye, tous de nationalité sénégalaise. Il est important de rappeler la richesse et

la qualité de la revue de la littérature de ces deux articles. Quant au Gouverneur de la BCEAO, M. Philippe-Henri Dacoury Tabley, il a dans son discours indiqué que, l'expérience acquise lors de la 1^{ère} édition a permis de réaménager la seconde. Cette dernière s'est déroulée dans un contexte de crise financière et un environnement économique international très crucial. Ces contingences nécessitent une veille permanente tant au niveau régional qu'international. M. Sarre a reçu au nom de l'équipe lauréate, un montant d'une valeur de 10 millions de FCFA. « Ce prix, nous le prenons non pas pour la consécration mais plutôt pour continuer la recherche économique », a indiqué M. Sarre en recevant le prix.

Daouda Hassane

Marchés Publics AVIS D'APPEL D'OFFRES LOCAUX

Date: 16/11/2010
Numéro Convention : N°3 et N°4
Appel d'offres N° : N° 003 ; 004 ;
005/CNI/PACII/2010

1. La République du Niger a obtenu un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) en différentes monnaies, pour financer le coût du Programme d'Actions Communautaires Phase II (PACII). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des présents marchés relatifs aux travaux de :
- Réhabilitation de six (6) salles de classes;
- Construction d'un bloc de deux (2) classes
et de fourniture d'équipements pour le bloc de deux classes.

2. La commune de Niamey I par délégation de maîtrise d'ouvrage a chargé le service Communal de Génie Rural de Niamey I de la mise en œuvre de ces marchés.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la Commune de Niamey I lance trois (3) Appels d'offres locaux pour les travaux ci-dessus énumérés.

4. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires qualifiés dans la catégorie 2 ou plus.

5. Les dossiers d'appels d'offres peuvent être consultés ou achetés pendant les heures ouvrables à la Commune I au

Service Technique sise sur le boulevard Mali béro, téléphone 20 75 34 97, BP : 11450, moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- 15 000 fcfa pour le DAO N° 003 relatif à la réhabilitation de 6 classes
- 25 000 fcfa pour le DAO N° 004 relatif à la construction d'un bloc de 2 classes
- 10 000 fcfa pour le DAO N° 005 relatif à la fourniture des équipements de 2 classes

6. Les offres devront être valides pour une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres, et doivent être remises au service de passation des marchés de la commune I sise sur le boulevard Mali béro, téléphone 20 75 -34 97, BP : 11450 ; le **08/12/2010**

- A 9h 00 pour le DAO N° 003 relatif à la réhabilitation de 6 classes
- A 10h 00 pour le DAO N° 004 relatif à la construction d'un bloc de 2 classes
- A 11 h 00 pour le DAO N° 005 relatif à la fourniture des équipements de 2 classes

où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

A 9h 30 pour le DAO N° 003 relatif à la réhabilitation de 6 classes
A 11h 00 pour le DAO N° 004 relatif à la construction d'un bloc de 2 classes
- A 12h 00 pour le DAO N° 005 relatif à la fourniture des équipements de 2 classes

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître OUMARA MAMADOU, Notaire à Niamey, B.P : 11.716 Tél : 20.73.27.56, Immeuble ALFATA OULD MOHAMED, Avenue de l'AREWA, de la perte d'un Permis Urbain d'Habiter objet de la parcelle n° D de lot 1191 du lotissement Poudrière au nom de BOUBE MALAM MOUSSA
Toute personne qui l'aurait retrouvé ou qui le détiendrait pour une cause quelconque est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude du Notaire ci-dessus indiqué ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey

PRESENTATION DE CONDOLEANCES

Suite au décès du regretté HAMED AHMED le 18 novembre 2010, le Directeur Général et tout le personnel du Bureau de l'Investissement Populaire Libyen au Niger présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille, aux proches, alliés et connaissances du disparu.

Qu'Allah Le Tout Puissant accueille HAMED AHMED dans sa Miséricorde.

M. MUSTAFA M. SHAWSH.

Directeur General du Bureau de l'Investissement Populaire Libyen au Niger

Tabagisme passif : les enfants victimes de leurs parents fumeurs

Une nouvelle étude américaine démontre que fumer à la maison exposerait les enfants à des substances chimiques ayant pour conséquences de provoquer des lésions sur leur ADN ainsi que leur appareil respiratoire.

Si l'on savait déjà que le tabagisme passif était mauvais pour l'enfant, du fait qu'il inhale sans le vouloir la fumée de cigarette toxique pour ses poumons et sa santé, une nouvelle étude va plus loin. D'après les résultats d'une étude américaine, fumer à l'intérieur de sa maison pour un parent, obligerait l'enfant à inhaler de façon inconsciente et involontaire de la nitrosamine, une substance chimique que l'on trouve dans la fumée

de cigarette, et de la cotinine, un dérivé de la nicotine. Cela aurait pour conséquence de provoquer des lésions de l'ADN des enfants et endommagerait leur appareil respiratoire. Cette étude a été menée auprès de 79 enfants aux parents fumeurs. Plus de neuf enfants sur dix avaient de la nitrosamine et de la cotinine dans leur urine, deux substances cancérigènes selon l'auteur de l'étude, Jan Thomas, qui explique : "Nous avons observé une corrélation directe entre le nombre de cigarettes fumées et les niveaux de cotinine et nitrosamine". La règle d'or à respecter pour les parents qui ne veulent pas arrêter de fumer serait alors de le faire à l'extérieur de leur maison, afin de protéger leurs enfants.

(Maxisciences)

Croix Rouge Nigérienne AVIS DE RECRUTEMENT

La Croix Rouge Nigérienne, recherche pour engagement immédiat

- un Technicien en technique d'agriculture et élevage,
- deux chauffeurs Catégories B. basés à Tahoua.

Date limite de dépôt le 30/11/10

Pour plus d'informations consulter les affiches aux bureaux de la Croix Rouge Nigérienne à Niamey et Tahoua et à l'ANPE Niamey et Tahaoua.

INCROYABLE MAIS VRAI Un couple laisse son enfant dans une voiture pour aller se saouler

Un couple a été arrêté à Madrid pour avoir laissé son fils de 6 ans enfermé dans leur voiture pendant que l'homme et la femme buvaient un verre dans un bar.

Le plus effrayant, c'est qu'ils lui avaient fait croire à leur enfant qu'ils allaient lui acheter un cadeau !

Il était 3 h du matin quand la police a découvert l'enfant "en larme et souffrant de froid" enfermé dans une voiture en stationnement rapporte El Mundo.

C'est alors qu'il a raconté son désespoir de ne pas voir revenir ses parents... avec un cadeau !

Un peu plus tard, la mère est enfin arrivée, ivre et ne sachant plus qu'elle heure il était.

Quant au père, il a été retrouvé... ivre aussi, dans une discothèque.

Les parents ont été, évidemment, arrêtés pour "abandon de mineur".

C'est finalement vers 7 heures du matin que le cauchemar de cet enfant a pris fin quand une tante de sa mère est venue le chercher au commissariat.

A l'approche de Noël... voilà une bien triste histoire !

(LePost)

H O R O S C O P E

BÉLIER 21 mars - 19 avril Une vague de déprimé s'évite en parlant.	TAUREAU 20 avril - 20 mai Dites les choses doucement et vous serez entendu.	GÉMEAUX 21 mai - 21 juin Les finances sont en dents de scie. Gérez ça au mieux.	CANCER 22 juin - 22 juillet Vous navigerez dans la bonne humeur.
LION 23 juillet - 21 août Vous réussirez à atteindre vos objectifs, grâce à des moyens discutables cependant.	VIERGE 22 août - 21 sept. Un projet retiendra votre attention. Il faut d'abord en parler concrètement.	BALANCE 22 sept. - 22 oct. Il sera difficile de vous défaire d'une réputation qui ne vous est pas très flatteuse.	SCORPION 22 oct. - 21 nov. Laissez l'improvisation l'emporter sur l'organisation. C'est l'aventure !
SAGITTAIRE 22 nov. - 21 dec. Vous obtiendrez ce que vous voulez à force de détermination.	CAPRICORNE 22 dec. - 20 janvier Vous vous sentirez isolé et en décalage avec les autres.	VERSEAU 21 janv. - 18 février Au travail, vous reprenez les choses en main avec discipline.	POISSONS 19 fév. - 20 mars Il n'y a pas que les coups de foudre ! Certaines amours se construisent sur la longueur.

DE GARDE

Du samedi 20 au samedi 27 Nov. 2010

PHARMACIES

- Château 1
- Cité Fayçal
- Grand Marché
- Lac Tchad
- Any Koira
- Espoir
- Sabo
- Dan Gao
- Askia
- Populaire Maourey
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMÉROS UTILES

Renseignement :	12
Sapeurs pompiers :	18
Réclamations :	13
Police secours :	17
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
 BP 13182 Niamey (R. Niger)
 Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
 E-mail : onep@intnet.ne
 Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
SAÏDOU DAOURA

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Idé Fatouma
Rédacteur en chef Adjt : Issaka Saïdou
Secrétaire de Rédaction : Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur : Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. en chef informatique : M. S. Abandé Moctar
Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur : Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directrice : Mme Saïdou Rahamou T. 20 73 99 85
Chef service Recouvrement : Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 3000 exemplaires

MOTS

HORIZONTALEMENT

- Défaut de vision de celui qui semble loucher ;
- Celles du capitole sauvèrent Rome - Ancienne contrée d'Asie Mineure ;
- Homme des réserves - Après la SDN- Dans la nuit ;
- Piquets- Impératrice de Russie ;
- Faute de filet - Audace ;
- Attacher - Noble ;
- Demi-frères - Possessif ;
- Note - Chevalier en jupons- Métro de Paris ;
- Trouble- Restitue ;
- Tacticiens de la guerre.

VERTICALEMENT

- Déshonneur ;
- Gavroche- Questions de test ;
- Brame - Général confédéré- Copulative ;
- Carte- Effroi ;
- Armée moyenâgeuse - Lettre grecque ;
- Victoire napoléonienne- Triple consonne ;
- Racines- Dans la mer et dans l'air ;
- Mille cinquante romains - Rogne passée- Que de pierres !
- Prénom féminin chrétien (Inversé) - Conduit ;
- Drapeaux .

du Sahel

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									■
2				■					
3			■				■		
4		■		■					
5	■				■				
6				■				■	
7							■		
8		■				■			
9					■				
10	■								

numéro précédent

F	O	R	C	E	■	B	A	B	A
U	S	U	S	■	O	I	L	■	S
N	E	T	■	I	S	A	T	I	S
A	R	■	R	E	E	■	I	R	E
M	■	O	E	■	S	I	E	U	R
B	A	D	G	E	■	F	R	■	M
U	N	I	■	S	S	E	■	H	E
L	I	E	S	S	E	■	P	I	N
E	■	U	T	E	■	M	U	E	T
S	E	X	E	■	S	E	R	R	E